CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association canadienne des constructeurs de véhicules

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Commerce et investissement

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Il faut élaborer et constamment appuyer une stratégie nationale de l'automobile pour soutenir la concurrence et devenir un producteur clé dans la fabrication mondiale. Le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) renforcera la position du Canada au titre de la compétitivité internationale des investissements entre territoires de compétence et procurera une flexibilité qui se révélera économiquement bénéfique dans le secteur de la fabrication. L'approche du Canada en matière d'investissements manufacturiers doit être transparente pour les décideurs d'entreprise et offrir la clarté et la certitude qu'exigent les parties concernées pour aller de l'avant dans la prise de décisions d'investissements.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le Canada sera obligé d'utiliser tous les outils et mécanismes à sa disposition pour soutenir la concurrence en matière de nouveaux investissements. La stratégie d'incitation devra être impérieuse pour attirer de nouveaux investissements, ce qui ne peut se faire qu'au détriment d'autres territoires de compétence qui nous livrent une concurrence vigoureuse.

Il est recommandé que le gouvernement du Canada exonère de tout impôt les prêts remboursables obtenus en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile afin de procurer un avantage financier plus important à la société bénéficiaire investissant au Canada; ou qu'il relève le seuil de l'apport destiné à compenser la taxe pertinente.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

L'exonération fiscale du financement provenant du FISA procurera un appui aux cinq fabricants canadiens de véhicules et à tous les fournisseurs canadiens qui, ensemble, représentent plus de 120 000 emplois directs dans l'industrie; c'est pourquoi tous les secteurs de l'économie bénéficieront des retombées importantes en Ontario et au Québec, où se trouve la plus grande part de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie.

L'empreinte de l'industrie automobile au Canada est substantielle et il faut de puissantes stratégies d'investissement pour conserver cette empreinte dans un contexte de concurrence mondiale.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La taille du secteur est telle que celui-ci influe sur le niveau de vie des Canadiens, notamment par l'intermédiaire de l'emploi dans les activités des entreprises d'assemblage, des fournisseurs et des concessionnaires et, indirectement, dans celles de l'après-marché et du secteur de détail de presque toutes les collectivités importantes du pays. L'industrie automobile offre des emplois à valeur élevée (des compétences spécialisées) et à rémunération élevée pour ses travailleurs, lesquels contribuent à maintenir une classe moyenne saine de participants à l'économie.

Sujet : Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le Conseil de coopération en matière de réglementaion (CCR) créé en vertu d'une déclaration conjointe canado-américaine sur le Sécurité du périmètre et de la compétitivité économique signée par le premier ministre Harper et le président, en février 2011, a été une étape importante dans l'amélioration de la coordination visant à harmoniser les approches du Canada et des États-Unis en matière de réglementation.

L'augmentation de l'appui du gouvernement aux plans d'action déjà lancés permettraient de progresser dans la réalisation des objectifs du CCR. Elle est nécessaire pour garantir la poursuite de la prochaine phase des plans d'action et renforcera la compétitivité des fabricants canadiens.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il faut que le Canada poursuive la phase 2 avec ses contreparties américaines au sein du CCR. Il conviendrait d'ajouter un sujet particulier au Plan de gestion des produits chimiques d'Environnement Canada, à savoir les méthodes de gestion du risque retenues pour s'attaquer aux substances toxiques figurant à l'annexe de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). On devrait harmoniser les types d'« outils réglementaires » utilisés, c'est-à-dire les dispositions réglementaires particulières, les plans de prévention de la pollution ou les « avis concernant de nouvelles activités », qui ont tous la capacité de bouleverser la chaîne mondiale d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile, ainsi que les activités des usines d'assemblage automobile canadiennes et américaines (mais pas celle des véhicules achevés importés).

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Étant donné le caractère fortement intégré de la fabrication automobile, l'harmonisation des cadres réglementaires réduira les coûts de conception, de développement, de mise à l'essai et de certification des véhicules. Du point de vue de la fabrication, elle réduira aussi autant que possible le risque d'interruption de la production en usine. On se trouverait ainsi à assurer une plus grande efficacité tant pour l'industrie que pour les organismes gouvernementaux de réglementation. En fin de compte, les consommateurs tirent profit des technologies de véhicule les plus avancées et du choix plus grand à des prix plus abordables.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'harmonisation de la réglementation permet de réaliser des économies d'échelle qui, en fin de compte, se répercute sur le prix que le consommateur acquitte pour un véhicule. Par exemple, Transports Canada a harmonisé la norme de sécurité des véhicules CMVSS 208 (protection des occupants à l'avant du véhicule) avec la norme correspondante américaine FMVSS 208 afin d'éviter des normes proprement canadiennes. En évitant une autre norme exclusivement canadienne, l'industrie a pu éviter des frais de plus de 300 millions de dollars et les consommateurs auront accès à des véhicules qui répondent à un niveau plus élevé de sécurité.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Il est indispensable de tabler sur des initiatives stratégiques qui encouragent l'investissement dans la production automobile canadienne en vue de renforcer sa capacité de produire des technologies et des produits innovateurs et de les commercialiser dans des délais raisonnables. Les sociétés membres de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV) appuient la proposition visant à établir un Institut canadien de recherche automobile (ICRA).

Le Canada offre déjà un appui semblable au secteur de l'aérospatiale par le truchement de différents mécanismes et l'industrie automobile croit que sa taille et son importance justifient une démarche semblable.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Nous recommandons fortement au gouvernement d'offrir un appui substantiel au projet d'ICRA dans le cadre du prochain budget. Le développement de nouveaux produits au Canada est indispensable pour assurer des conditions équitables aux fabricants canadiens qui se lancent dans les prochains cycles de produits, et ce, alors que nous devons soutenir la concurrence d'autres pays qui bénéficient de mécanismes d'appui direct comparables pour leur secteur industriel. Le projet d'ICRA permettrait en outre d'appuyer une stratégie industrielle globale de la fabrication, ce qui faciliterait la réalisation du programme économique du gouvernement axé sur les emplois, la croissance et la prospérité à long terme.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le projet d'ICRA permettrait d'accroître la capacité de l'industrie canadienne de développer de nouveaux produits innovateurs, ainsi que la productivité et la rentabilité du secteur de la fabrication automobile et des différents fournisseurs. Il stimulerait également la création d'emplois pour les diplômés universitaires canadiens en génie, en sciences et en commerce et motiverait les entreprises canadiennes à retenir les services de ces personnes compétentes.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les possibilités d'emploi dans la recherche et l'innovation soutiendraient l'économie et offriraient un effet multiplicateur sur la main-d'œuvre.

Les technologies avancées que l'on réussit à commercialiser offrent une plus grande sécurité et des émissions moins élevées à l'automobiliste canadien. En outre, l'industrie sera en mesure de satisfaire à la réglementation afférente à la sécurité et aux émissions et le produit final offrira un meilleur rendement à meilleur coût au consommateur de véhicule.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Recommandation 1 : Le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile aidera l'industrie automobile à soutenir la concurrence et à demeurer un intervenant viable pouvant attirer de nouveaux investissements.

1. Le traitement fiscal des incitations remboursables - Nous recommandons que le gouvernement du Canada offre d'exonérer de tout impôt les prêts remboursables en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile afin de procurer un avantage financier réel plus grand à la société bénéficiaire investissant au Canada ou qu'il relève le seuil de l'apport destiné à compenser la taxe qui s'y applique. L'imposition des incitations réduit sensiblement leur valeur. Selon une analyse interne d'une entreprise, 43 % de chaque dollar d'incitation est réalisé sur une base après impôt. Il faut maintenir et renforcer d'autres initiatives fiscales qui appuient l'investissement.

2. Certitude - Compte tenu de leurs cycles mondiaux de décisions d'investissements, il faut donner aux fabricants d'automobiles des certitudes concernant les conditions types s'appliquant aux incitatifs offerts à tout moment.

3. Plus grande flexibilité - Les incitatifs à l'investissement doivent être suffisamment flexibles pour reconnaître la vitesse à laquelle les décisions des sociétés en matière d'investissement sont prises et pour tenir compte du fait que ces décisions sont prises à la lumière des programmes d'incitatifs qui sont offerts dans des territoires de compétence en concurrence les uns avec les autres.

4. Bref délai de réaction - Les pouvoirs publics doivent être en mesure de réagir rapidement au moyen de stratégies d'investissement pour montrer aux décideurs d'entreprise en matière d'investissements mondiaux qu'ils sont disposés et capables de travailler avec l'entreprise en vue d'assurer un nouvel investissement au Canada.

5. Coordination plus efficace et efficiente - Nous recommandons que le gouvernement crée un guichet unique d'entrée, semblable à celui qui a été utilisé avec succès par ProMexico.

6. Perfectionnement des mécanismes de communication - Une stratégie d'investissement du gouvernement doit également appuyer un mécanisme efficace et cohérent de communication pour proposer des stratégies aux décideurs des entreprises et pour faire en sorte qu'ils soient au courant des lois et stratégies adoptées par le Canada, et ce, de manière qui tient compte des contraintes de temps.

Recommandation 2 : L'industrie de fabrication automobile du Canada est pleinement intégrée au marché nord-américain. On devrait harmoniser les types d'« outils réglementaires » utilisés, c'est-à-dire les dispositions réglementaires particulières, les plans de prévention de la pollution ou les « avis concernant de nouvelles activités », qui ont tous la capacité de bouleverser la chaîne mondiale d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile, ainsi que les activités des usines d'assemblage automobile canadiennes et américaines (mais pas celles visant les véhicules achevés importés). Cette modification fera en sorte que les avantages en matière de synergie soient recherchés dans le contexte nord-américain plus large et assurera une action réglementaire coordonnée et uniforme fondamentale pour les fabricants d'automobiles.

Recommandation 3 : Les cinq fabricants de véhicules du Canada et l'ensemble des fournisseurs appuient sans réserve la proposition relative à un Institut canadien de recherche automobile (ICRA) qui a été transmise au gouvernement et qui a fait l'objet de discussions.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.